

PRESENTATION DE LA SEANCE INAUGURALE

La séance inaugurale de L'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine du Barreau de Nîmes (IDFP) s'est déroulée le vendredi 18 octobre 2013 dans les locaux de l'Ordre des Avocats situés 16 rue Régale à Nîmes.

Madame le Bâtonnier Françoise HEUILLON-SCHNITZLER, a ouvert la séance à 10h30 par un discours de présentation de l'Institut, de ses membres, des outils mis à la disposition du public sur son site Internet et des manifestations à venir parmi lesquelles Les Arènes de la Famille et du Patrimoine qui se dérouleront pour la première fois le vendredi 13 décembre 2013.

Maître POIVEY-LECLERC, Avocat au Barreau de Paris spécialisé en droit des personnes, de la famille et du patrimoine, ancien membre du conseil de l'Ordre, ancien membre du Conseil National des Barreaux, a présenté la procédure participative.

A l'heure où les modes alternatifs de résolution des différents en matière familiale sont tout particulièrement d'actualité, la procédure participative apporte un cadre juridique adapté que les avocats praticiens du droit de la famille et du patrimoine entendent promouvoir.

La séance s'est terminée à midi par une réception apéritive.
